

Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des mesures de gestion, de conservation et de contrôle applicables dans la zone de la convention de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS)»

[COM(2017) 128 *final* — 2017/0056 (COD)]

(2017/C 288/18)

Consultation	Parlement européen, 3 avril 2017 Conseil de l'Union européenne, 10 avril 2017
Base juridique	Article 43, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
Compétence	Section spécialisée «Agriculture, développement rural et environnement»
Adoption en session plénière	31 mai 2017
Session plénière n°	526
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	181/0/1

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 526^e session plénière des 31 mai et 1^{er} juin 2017 (séance du 31 mai 2017), a décidé, par 181 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 31 mai 2017.

Le président
du Comité économique et social européen
Georges DASSIS
